

SERVICE DE DÉFENSE  
INCENDIE ET DE SECOURS

AVRIL 2022

# RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2021

[www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch)

**SDIS**  
Nyon-Dôle 



AVRIL 2022

# RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2021



## Chères lectrices, chers lecteurs,

**Patrick Barras**  
Président

Lors de mes différentes interventions l'année dernière, j'avais commencé par dire : « *S'il y a une chose dont on est tous d'accord : c'est de bien vite oublier l'année 2020* ».

On pourrait croire que l'histoire se répète, voilà encore une année morose qui s'est écoulée. Mais je serais tenté de dire : moins pire !

Si le SDIS Nyon-Dôle a encore une fois su relever le défi, il est à noter que la lassitude des contraintes imposées aux intervenants commençait à peser.

Néanmoins, je suis très fier au nom du CODIR de voir le taux de participation aux différents cours et exercices. Cela démontre bien que la petite flamme qui fait que vous vous soyez au service des autres est bien présente et je m'en réjouis.

Je tiens à m'adresser aux personnes qui ont dû réorganiser l'ensemble de ces formations en interne afin que ces dernières soient compatibles avec les règles en vigueur. Je sais que cela a demandé et généré un surplus de travail conséquent et que certains ont frisé la zone rouge, un grand merci à vous.

Sur le plan politique, c'est avec un Conseil Intercommunal partiellement renouvelé que cette nouvelle législature a démarré. Je leur souhaite la bienvenue.

Là aussi il a fallu s'adapter : rapports annulés, par visioconférence ou en petit comité, et que dire de ce qui aurait dû être une grande fête.

Je veux bien sûr parler de *la quinquennale*. Annulée dans un premier temps puis *reprogrammée pour le 25 juin prochain*. Le CODIR se réjouit de vous y retrouver toutes et tous.

J'en profite pour remercier les communes ainsi que les déléguées et délégués pour la bonne entente qui règne entre l'exécutif et le législatif.

Sur le plan des finances, malgré les surcoûts engendrés par les règles sanitaires, il est à noter l'excellente tenue des budgets. Merci aux quatre sites pour leur maîtrise des coûts. Cette année encore, nous avons la possibilité d'augmenter nos différents fonds de réserve (renouvellement des véhicules, entretien des bâtiments et la quinquennale) et de restituer le solde aux 18 communes membres, afin de maintenir un coût par habitant acceptable pour tous.

C'est donc une huitième année de fonctionnement qui est derrière nous. Une année de plus où le SDIS Nyon-Dôle a démontré toute sa flexibilité et son engagement dans les épreuves et ceci à 447 reprises.

Au nom du CODIR, je vous adresse à toutes et à tous mes plus sincères remerciements pour votre engagement et votre volonté plus forte que jamais.

**Vive le SDIS Nyon-Dôle.**

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>COMITÉ DE DIRECTION</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>MOT DU COMMANDANT</b>	<b>6</b>
2.1.	Covid-19	7
<b>3.</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>9</b>
3.1.	Association de communes	9
3.2.	Effectifs	10
3.3.	Recrutement	10
3.4.	Structure et organigramme (au 1er janvier 2020)	11
3.5.	Interventions	12
3.6.	Promotions 2020	15
<b>4.</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>17</b>
4.1.	Le fonctionnement administratif du SDIS	17
4.2.	Le personnel	17
4.3.	La gestion des rapports d'interventions	17
4.4.	La comptabilité	17
<b>5.</b>	<b>PRÉVENTION INCENDIE</b>	<b>18</b>
5.1.	Introduction	18
5.2.	Prévention incendie, Police du feu	18
5.3.	Bornes hydrantes (BH)	18
5.4.	Contrôles des bornes hydrantes (BH)	19
5.5.	Gestion des accès aux bâtiments	19
5.6.	Dossiers d'interventions	19
5.7.	Manifestations	19
5.8.	Exercices d'évacuation et cours feu	19
<b>6.</b>	<b>TECHNIQUE</b>	<b>20</b>
6.1.	Le fonctionnement technique du SDIS	20
6.2.	Véhicules	20
6.3.	Matériel	21
6.4.	Casernes et locaux	21
<b>7.</b>	<b>FORMATION</b>	<b>22</b>
7.1.	Organisation de la formation	22
7.2.	Filière de formation	22
7.3.	Instructeurs Fédéraux	23
7.4.	Ecole de formation 1 (EF1)	23
7.5.	Formation par site	23
7.6.	Cours ECA 2020	24
<b>8.</b>	<b>APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE</b>	<b>27</b>
8.1.	Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	27
8.2.	Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	27
8.3.	Contrôles médicaux	28
8.4.	Matériel PR	28
<b>9.</b>	<b>ORGANES D'INTERVENTION</b>	<b>30</b>
9.1.	Site de NYON	30
9.2.	Site de ST-CERGUE	33
9.3.	Site de GENOLIER	35
9.4.	Site de BONMONT	37
<b>10.</b>	<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	<b>40</b>

# 1.

## COMITÉ DE DIRECTION

### COMPOSITION

Présidence : Patrick Barras, municipal, Chéserex  
Vice-présidence : Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon  
Membres : Jacques Mühlemann, municipal, Signy  
Dominique Gafner, municipal, St-Cergue  
Alain Blumenstein, municipal, Givrins

Secrétaire : Séverine Clément

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à six reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal ainsi qu'à la cérémonie d'intronisation de la nouvelle législature. Les membres se sont également partagés les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

### DURANT CE HUITIEME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

#### • a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°17/2021	Révision du règlement du SDIS Nyon-Dôle
Préavis N°18/2021	Remplacement et transfert du véhicule Zorba 152
Préavis N°19/2021	Comptes 2020
Préavis N°01/2021	Autorisation de plaider accordée aux membres du CODIR
Préavis N°02/2021	Fixation du plafond d'endettement de l'association
Préavis N°03/2021	Compétence du comité de direction en matière de dépenses hors budget
Préavis N°04/2021	Rétributions du conseil intercommunal, du comité de direction et de la commission de gestion et finances
Préavis N°05/2021	Budget 2022

#### • s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°01/2021	Nominations 2022
----------------	------------------

## 2.

MOT DU COMMANDANT

La petite flamme  
qui fait que vous  
soyez **au service  
des autres**

Pierre-Yves Corthésy  
Commandant

## En avant !

On avait tous espéré que la période covid serait courte et qu'on en parlerait plus après quelques mois. Mais on a malheureusement terminé l'année 2021 et débuté 2022 en pleine 5ème vague. Les premiers jours de l'année ont été compliqués avec l'incertitude lié à l'évolution de ce maudit variant Omicron, dont on a pu mesurer concrètement sa contagiosité. Après 24 mois de Covid, c'est une véritable usure émotionnelle qui commence à nous gagner. Heureusement, au moment d'écrire ces quelques lignes, les signes sont plutôt positifs et les mesures au sein du SDIS sont revenues à la normale. Mais à l'image de cette longue période troublée, nous continuons à garder la tête hors de l'eau et surtout à rester unis et engagés dans notre passion.

En 2021, si la formation s'en est bien sortie puisque les cours avaient été planifiés en conséquence, c'est par contre à nouveau la cohésion, si chère à notre fonctionnement, qui a été une fois de plus mise à mal. Certains événements en caserne, jusqu'au concours cantonal, n'ont pas eu lieu. Même notre quinquennale a dû être repoussée.

On peut toujours voir le verre à moitié vide ou à moitié plein. L'année dernière nous avons dû nous contenter de rapports de promotion, en comité plus que restreint avec visioconférence pour présenter nos activités. Cette année, on a pu se réunir, certes avec des contraintes de pass COVID, pour les rapports des sites, mais celui du SDIS, heureusement déplacé en mars, nous a permis un retour à la normale tant attendu. Quel bonheur de renouer en douceur avec ces événements, importants dans la vie du SDIS et des sites.

Ces 2 ans compliqués, laissent malheureusement des traces et l'augmentation des départs en est le signe tangible.

Pour le SDIS, en 2022, l'événement tant attendu aura lieu le samedi 25 juin. Notre quinquennale, reportée l'année dernière, sera enfin réalité. Nous allons pouvoir présenter l'ensemble de nos activités à la population et à vous tous, chers invités. C'est un riche programme qui vous est préparé et il y en aura pour tout le monde. Cortège, démonstrations d'interventions, mais aussi des chantiers où le public pourra tester certains outils ou observer de près certaines techniques. C'est l'ensemble du SDIS qui se réjouit d'enfin pouvoir se rassembler et présenter son savoir-faire aux visiteurs. Et que dire de l'attente du personnel au sujet de la soirée qui nous permettra, enfin, de se réunir et de partager ensemble de bons moments. Car être sapeur-pompier, c'est aussi faire des rencontres, partager.

L'excellence opérationnelle a un coût financier mais également un coût en temps qui impose le respect face aux personnes qui s'entraînent durement pour, en tout temps, faire face à l'imprévu. C'est dans ces moments qu'on perçoit toute la grandeur de notre engagement. La force de notre service se sont les femmes et les hommes qui s'investissent sans compter dans la formation et l'intervention.

Merci à nos intervenants, sans qui, rien ne serait possible. C'est grâce à leur engagement, leur passion, leur volonté, leurs heures d'entraînement et toutes les concessions acceptées, que nous pouvons assurer en tout temps le haut niveau d'intervention qui nous caractérise.

En avant pour cette nouvelle année et oublions vite cette difficile période.

merci

## 2.1 Covid-19

Depuis février 2020, le COVID a bouleversé nos vies, mais également le fonctionnement du SDIS. La priorité a été immédiatement de protéger nos intervenants et de pouvoir en tout temps assurer notre mission. Une attention particulière a été mise sur la communication afin de garder le contact avec nos intervenants. En cette 2ème année de Covid, la situation était un peu moins impactante, car nous avons appris à fonctionner avec les différentes mesures mises en place. La formation avait été planifiée en conséquence.

- Télétravail partiel SPP

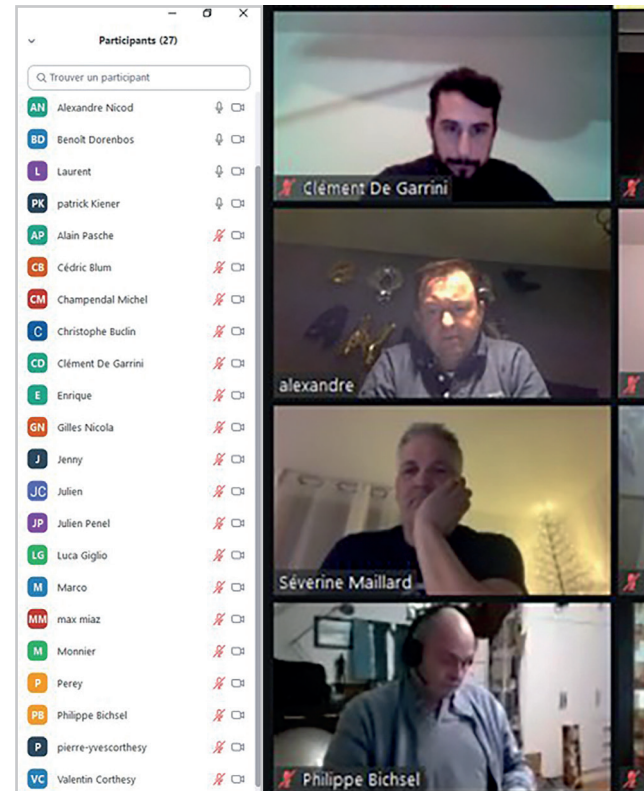
18 janvier 21

- Formation du premier trimestre 2021 planifiée en fonction du Covid (en plus petits groupes)

Janvier 21

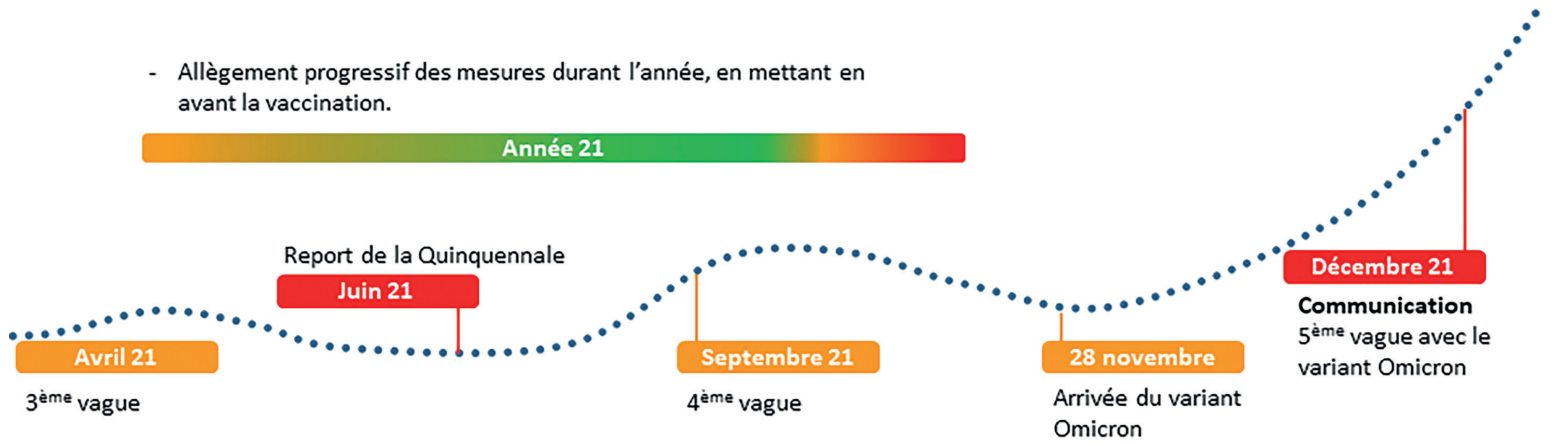
Janvier 21

- 4 cérémonies de promotions (y/c en visio)
- Rapport SDIS en visio





- Allègement progressif des mesures durant l'année, en mettant en avant la vaccination.



**MESURES EN CASERNE**

LES MESURES DE PROTECTION DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RESPECTÉES

- Garder ses distances en tout temps
- Masque obligatoire en caserne dans les lieux communs et dès 2 personnes dans les véhicules
- Hygiène des mains obligatoire (lavage et/ou désinfection)
- Nettoyage et désinfection des véhicules utilisés
- Limiter les rassemblements sociaux en caserne. Garder ses distances et éviter de se servir dans le même contenant.

Ne pas oublier de mettre son masque en intervention et formation!

Reprendre gentiment une vie normale tout en étant prudent et en continuant de respecter les gestes barrières.

**MESURES AU SEIN DU**

- Continuer à garder ses distances
- Se laver et/ou désinfecter les mains régulièrement
- Masque obligatoire en intervention et dès 2 personnes dans les véhicules

MERCI d'avoir respecté les mesures jusqu'à maintenant!

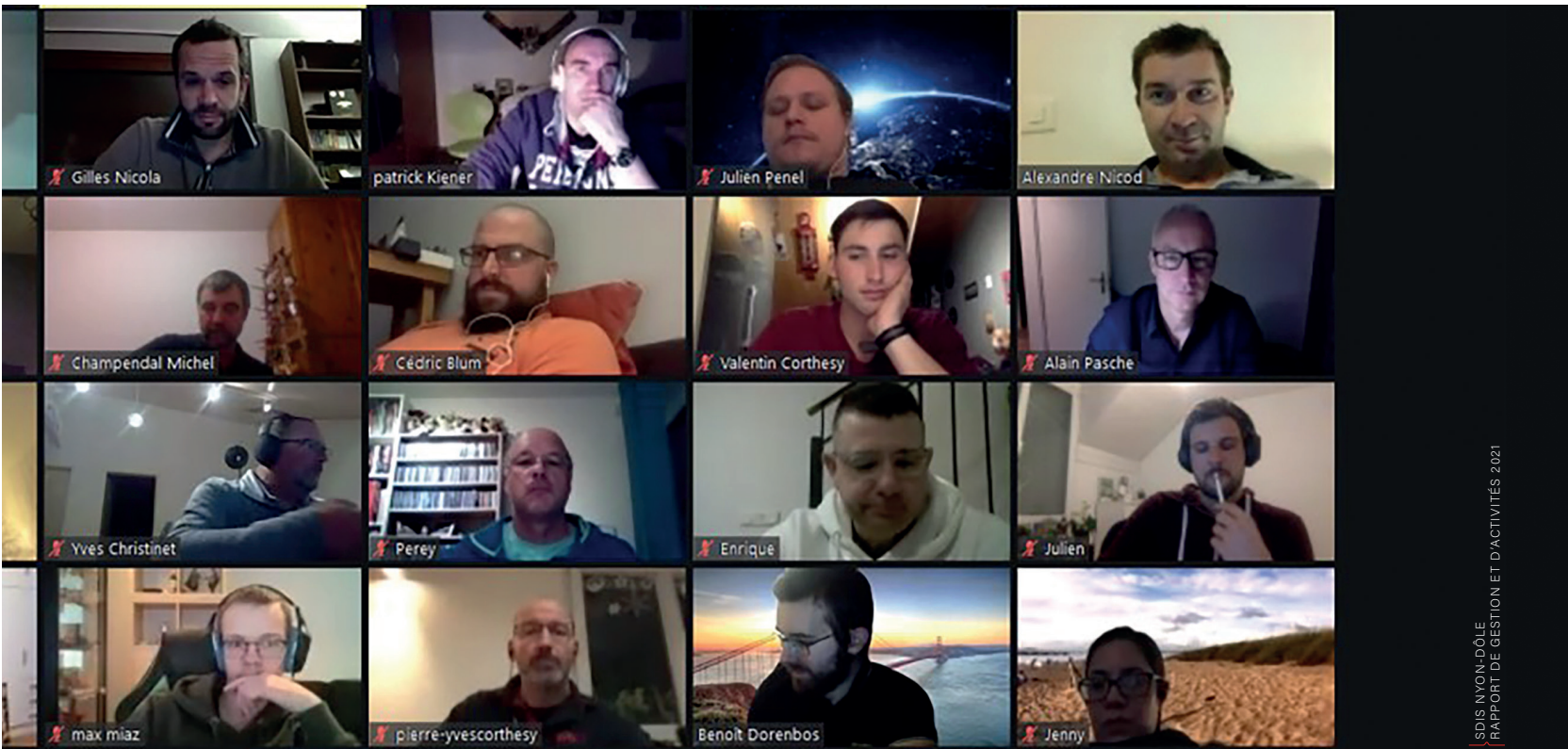
Reprenons une vie quasiment normale en restant vigilant durant l'état Q



**MESURES EN CASERNE**

Les mesures de protection doivent impérativement être respectées

- Garder ses distances en tout temps
- Masque obligatoire - En caserne dans les lieux communs - Dès 2 personnes dans les véhicules
- Hygiène des mains obligatoire (lavage et/ou désinfection)
- Eviter de se serrer la main
- Limiter les rassemblements sociaux en caserne. Consommation assis uniquement



# 3.

## 3. GÉNÉRALITÉS

### 3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2021. A noter que le changement de législation s'est opéré le 30 juin 2021.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Claude Bosson, Duillier.

Secrétaires : Géraldine Boulenaz jusqu'au 30 juin et Isabelle Guignet depuis le 1<sup>er</sup> juillet

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Arnex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
Arzier-le Muids	BERGER Denis	Délégué
	ESSELBORN François	Délégué
	DUGON Christian	Suppléant
Borex	KELLER Pascaline	Déléguée
	SCHWARZENTRUB Luc	Délégué
	RAMBAUD Arthur	Délégué
	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
Chésereux	LUTHI Pascal	Suppléant
	LAURENT Yvan	Délégué
Crans	BORY Alexandre	Délégué
	MIDDLETON Robert	Délégué
Crassier	HENRIOUX Bernard	Suppléant
	KAPPLER Christophe	Délégué
Duillier	BERLIE Vincent	Délégué
	LEGRAIN Alexandre	Délégué
	BERNET Pierre	Suppléant
	BOSSON Claude	Délégué
Eysins	MUELLER Sylvie	Suppléante
	HALDIMANN Jean-Luc	Délégué
Genolier	OLIVIER Jacques	Délégué
	COLOMB Pascal	Délégué
	GEISSMANN Geoffrey	Délégué
Gingins	DARMON André	Suppléant
	JOLY Fabien	Délégué
Givrins	KREBS Denis	Suppléant
	TOTH Attila	Délégué
Grens	PRADERVAND Yves	Délégué
	SYFRIG Harnold	Délégué
La Rippe	BIDAUX Luc	Suppléant
	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
Nyon	GERBER Sylvain	Délégué
	MELLY Yannick	Suppléant
	JOTTI Pierre-Yves	Suppléant
	WAHLEN Pierre	Délégué
Prangins	ULDRY Claude	Suppléant
	DIAKOFF Igor	Délégué
Signy-Avenex	DORENBOS Peter	Délégué
	BARRETO Hélio	Délégué
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GAFNER Adrien	Délégué
Trélex	GIROD Evelina	Déléguée
	RAVENEL Jérôme	Délégué
	VOGEL Evelyne	Suppléante
	HOFMANN Pierre	Suppléant

2022

236

sapeurs-pompiers  
23 femmes 213 hommes

119 DPS  
100 DAP  
17 EF

Nombre  
d'interventions  
447



Officiers 58  
Sous-officiers 68  
Sapeurs 94  
Recrues 16



### 3.2 Effectifs

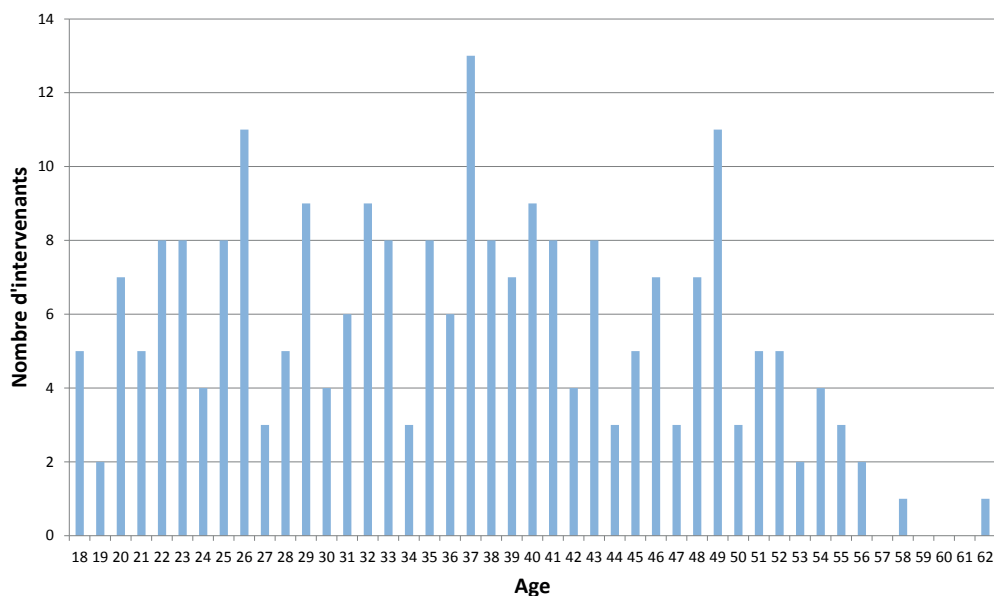
Au 1er janvier 2021, nous étions 255 sapeurs-pompiers.

Au 1er janvier 2022, nous sommes 236 sapeurs-pompiers (213 hommes et 23 femmes) soit :

- 119 au détachement de premiers secours (DPS),
- 100 au détachement d'appui (DAP),
- 17 à l'école de formation (EF).

Il est à noter que 6 personnes sont incorporées dans 2 sites différents. Nous avons dénombré 43 démissions durant l'année 2021, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

#### Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



### 3.3 Recrutement

Une nouvelle campagne de recrutement cantonale a été mise en place au niveau des cantons latins. Elle explique probablement en partie, le grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire qui se sont présentées à la soirée d'information du 4 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une journée de sélection a été organisée le samedi 4 décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 16 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2022.

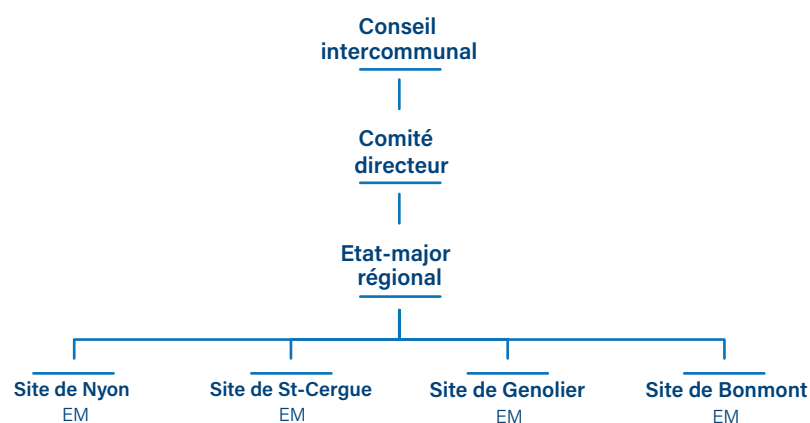
**DEVENEZ SAPEUR-POMPIER !**  
**[www.118-info.ch](http://www.118-info.ch)**



### 3.4 Structure et organigramme (au 31 décembre 2021)

Le SDIS est composé :

- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 8 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 7 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 5 personnes ;

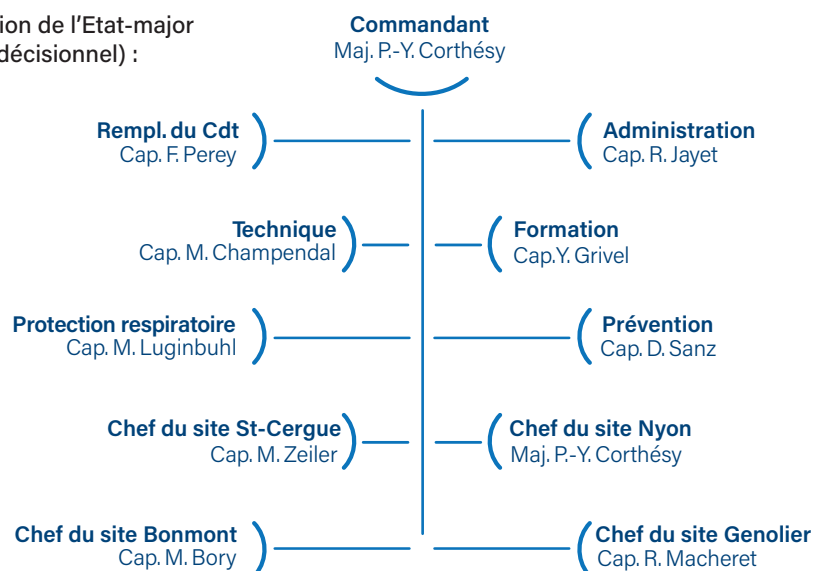


Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAP Y sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :



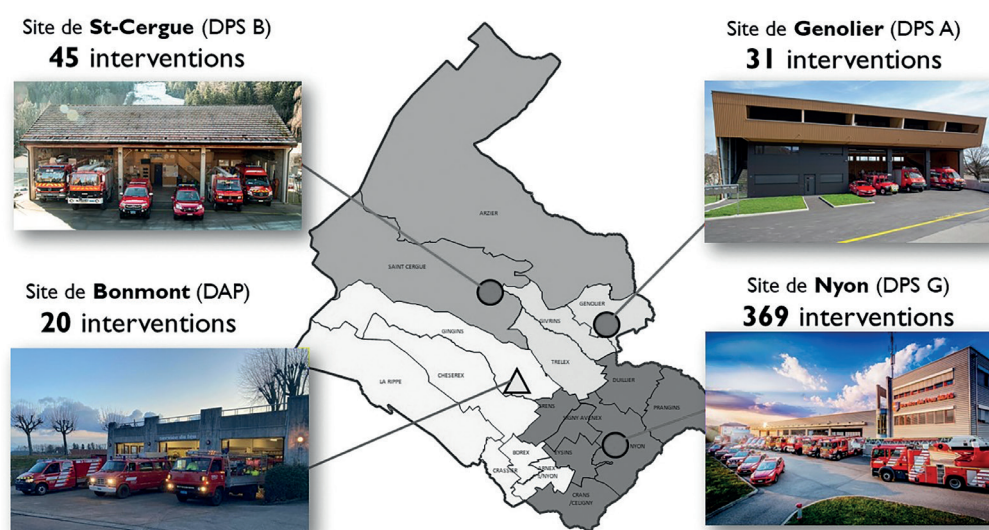


# Interventions en 2021

### 3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 447 fois durant l'année, ce qui représente un total d'environ 4'500 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels

#### Interventions par site opérationnel



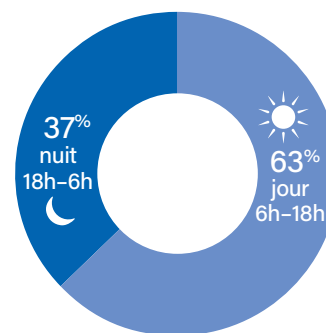
#### Comparatif des interventions 2020 et 2021

Interventions 2021	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2020	2021	différence	2020	2021	différence	2020	2021	différence	2020	2021	différence	2020	2021	différence
<b>Incendies Total</b>	<b>97</b>	<b>90</b>	<b>-7</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>-7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>-1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>108</b>	<b>101</b>	<b>-7</b>
Incendies sur son territoire	37	46	9	14	9	-5	5	4	-1	3	5	2	45 *	57 *	12
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	15	10	-5										15	10	-5
Incendies dans le district	26	22	-4										26	22	-4
Incendies hors du district	4		-4										4	0	-4
Incendies de véhicules	11	6	-5										11	6	-5
Incendies de véhicules sur l'autoroute	4	6	2	2	0	-2	1	1	0				14	6 *	-8
<b>Accidents de la circulation Total</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>										<b>15</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>
Accidents de la circulation	13	5	-8										13	5	-8
Accidents de la circulation sur l'autoroute	2	3	1										2	3	1
<b>Sauvetage personnes, animaux, aide au portage</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>-6</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>46 *</b>	<b>46 *</b>	<b>0</b>
<b>Dépannages d'ascenseurs</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>-9</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>-9</b>
<b>Pollutions par hydrocarbures</b>	<b>88</b>	<b>75</b>	<b>-13</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>				<b>89 *</b>	<b>81 *</b>	<b>-8</b>
<b>Interventions chimiques</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>-6</b>										<b>9</b>	<b>3</b>	<b>-6</b>
<b>Inondations</b>	<b>36</b>	<b>40</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>51</b>	<b>73</b>	<b>22</b>
Inondations pour causes naturelles	15	16	1	4	4	0	3	13	10	2	3	1	24	36 *	12
Inondations pour causes accidentelles	21	24	3	2	3	1	1	5	4	3	5	2	27	37	10
<b>Alarmes automatiques</b>	<b>51</b>	<b>66</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>-2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>55 *</b>	<b>70 *</b>	<b>15</b>
<b>Divers</b>	<b>15</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>17 *</b>	<b>51 *</b>	<b>34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>369</b>	<b>-4</b>	<b>34</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>413</b>	<b>447</b>	<b>34</b>

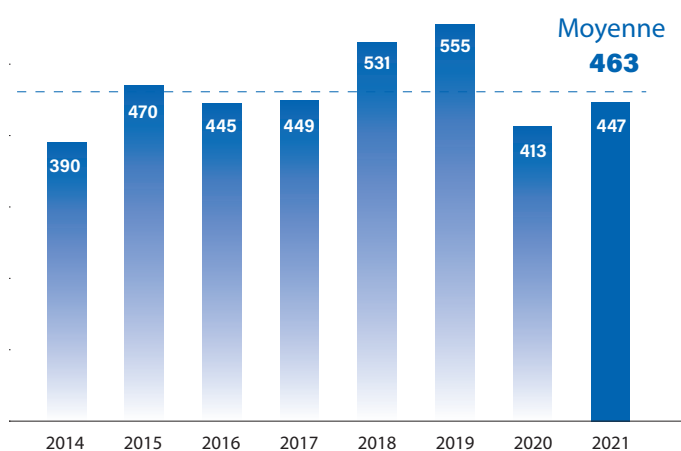
\* A noter que certaines interventions nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaît sous plusieurs sites.

## Détails des interventions

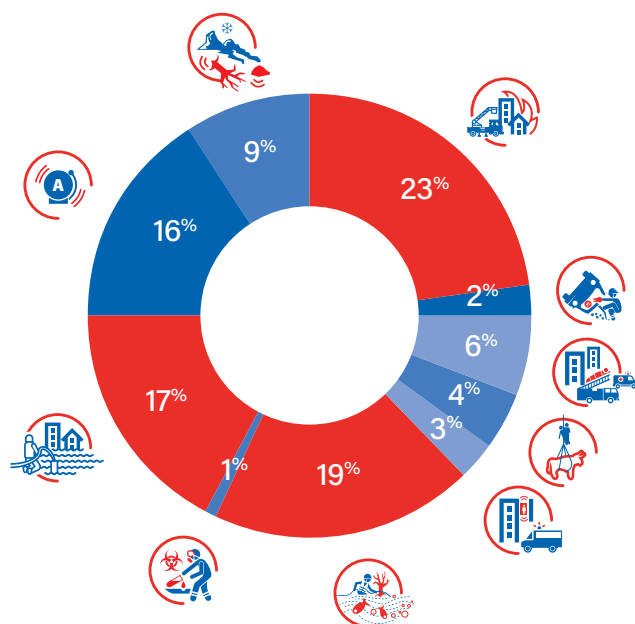
La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante :



	2020	2021
- Incendies	108	101
- Accidents de la circulation	15	8
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	46	46
- Ascenseurs	23	14
- Pollutions par hydrocarbures	89	81
- Interventions chimiques	9	3
- Inondations	51	73
- Alarmes automatiques	55	70
- Divers	17	51
<b>TOTAL DES INTERVENTIONS</b>	<b>413</b>	<b>447</b>



Au bilan, c'est donc une petite année pour le SDIS avec 447 interventions, soit 34 cas de plus que l'année précédente. Cette augmentation est à attribuer essentiellement aux inondations, aux alarmes automatiques et aux divers.



Ces chiffres ont eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 46 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (*contre 54 en 2020*).

Ceci représente 30% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.



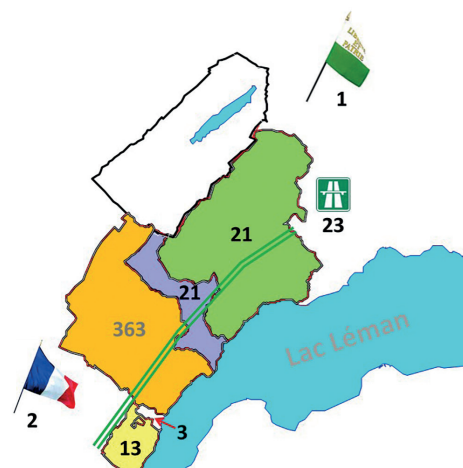
## Répartition des lieux d'interventions sur les communes du SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	26
ARNEX	2
BOREX	2
CHESEREX	10
CRANS	8
CRASSIER	6
DUILLIER	3
EYSINS	12
GENOLIER	27

GINGINS	3
GIVRINS	2
GRENS	1
LA RIPPE	4
NYON	178
PRANGINS	35
SIGNY	9
ST-CERGUE LA CURE	25
TRELEX	10
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>

## Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	23
Secteur du SDIS Terre-Sainte	13
Secteur du SDIS Gland-Serine	21
Secteur du SDIS Etraz-Région	21
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2
Vaud (Yverdon)	1
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>



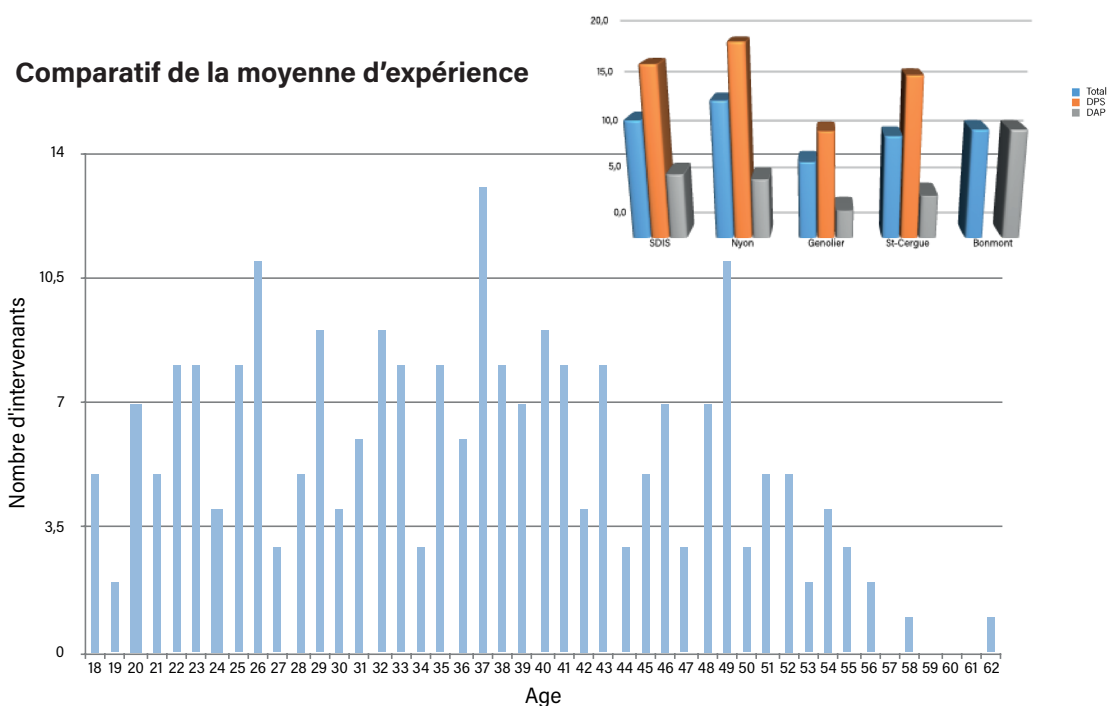
### 3.6 Promotions 2021 (effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

Sur proposition des Etat-Major de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 5 octobre 2021, les promotions suivantes :

Au grade d'appointé,	Arthur RAMBAUD Kevin GREMLICH Tania SCHLATTER Romain ANDRE Thomas MARIE	Site de Bonmont Site de Genolier Site de Genolier Site de St-Cergue Site de St-Cergue
Au grade de caporal,	Philippe HAESLER Anthony SCHWARZENTRUB Domingos GANCO MENDES Valentin CORTHESEY Simon GAY Gilles HALDIMANN Emmanuel LANTI Joël PEREY	Site de Bonmont Site de Bonmont Site de St-Cergue Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon
Au grade de sergent,	Adrien CROT Julien CRETZAZ Benoît DORENBOS Julien PENEL Alexander SCHURTZ	Site de St-Cergue Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon

Dans sa séance du 10 novembre 2010, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etat-Major de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Geoffrey GEISSMANN	Site de Genolier
Au grade de premier-lieutenant,	Vincent BERLIE Stefano NOBILE Enrique MARTI Olivier MATHEZ	Site de Bonmont Site de Bonmont Site de Nyon Site de St-Cergue



# ADMINISTRATION 4.

## 4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

## 4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

## 4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclage. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

## 4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.



### 5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés, et des codes d'immeubles garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- la consultation lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- la consultation par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- la consultation concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA et la CSSP ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEA1 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

### 5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service du territoire de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2021. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon. Il participe au processus de renouvellement des licences pour les établissements publics en contrôlant la conformité de la sécurité incendie. Depuis 2020, sur mandat de la DGE. Il contrôle les garages et carrosseries lors de l'attribution ou le renouvellement des plaques de garage. Ce contrôle périodique permet de garantir un seuil de sécurité minimum pour ces bâtiments à dangers particuliers.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine.

### 5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours assurer un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers, pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).

## 5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

- Site de Nyon :** 780 BH ont été contrôlées (sur 788) sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Duillier, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui a représenté 16 soirées et samedis matin, soit 256 heures.
- Site de St-Cergue :** L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.
- Site de Genolier :** L'entretien des BH a été effectué durant 2 soirées sur l'ensemble des 3 communes par une quinzaine de sapeurs-pompiers.
- Site de Bonmont :** Pour les communes d'Arnex, de Borex, de Chésereux et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé l'entier des BH. Quelques 37 heures et une douzaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle. Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE. Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

## 5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé et il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. La régionalisation du Géoportail a permis de mettre en commun certaines données comme les clés et codes d'immeubles avec les SDIS de Gland-Serine et de Terre-Sainte. Une couche commune avec la PNR affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

## 5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont également répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte.

## 5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes, même si ces manifestations ont été moins nombreuses en cette 2<sup>ème</sup> année de Covid. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2021 est disponible par site, sous 9.<sup>0</sup> organes d'interventions.

## 5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches ou écoles. La situation sanitaire a limité ce genre de formations.

# 6.

## 6. TECHNIQUE

### 6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondeurs de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.



# Gestion et autonomie

## 6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financés par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGERS		REMORQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	6	1	12	21	1	1
St. CERGUE	1	2	3		5	2		
GENOLIER	1	1	2		3	3		
BONMONT			2	1	5	4		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### 6.2.1 Acquisitions

Nous avons acquis un nouveau pick-up en 2021, de marque Ford en remplacement du Z152, qui lui ira au site de Genolier, selon le préavis n°18-2021 (livraison en avril 2022). L'ECA nous a fourni un nouveau véhicule poste de commandement et une nouvelle remorque génératrice de mousse d'extinction.

### 6.2.2 Modifications de véhicules

L'ECA a modifié tous ses véhicules afin de pouvoir y mettre une lampe clignotante orange, afin d'être en conformité avec la loi sur la signalisation routière.

### 6.2.3 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru les distances suivantes :

Site de Nyon : 67'905 km  
Site de St-Cergue : 6'515 km  
Site de Genolier : 2'020 km  
Site de Bonmont : 1'105 km

Cela a nécessité la consommation de 15'859 litres de carburant.

## 6.3 Matériel

Le SDIS Nyon-Dôle a notamment acquis le matériel suivant :

- une armoire à clés pour le site de Nyon;
- un pupitre de conférence;
- une pompe immergée pour le site de St-Cergue;
- un séchoir déshumidificateur pour le site de Genolier;
- Différentes pièces d'uniforme pour tous les sites.

De surcroît, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

## 6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :

Site de Nyon 3'350 m<sup>2</sup>  
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier) 500 m<sup>2</sup>  
Site de Genolier 400 m<sup>2</sup>  
Site de Bonmont (Gingins et Crassier) 80 m<sup>2</sup>





# Flexibilité des formations



### 7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à de nombreuses reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- Chaque site garde son staff de formateurs.
- Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2021, il s'agissait de l'hydraulique et du transport d'eau.
- Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

#### Composition du dicastère formation en 2021 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :	Cap. Yannick Grivel (permanent)
Site de St-Cergue :	Plt Arnaud André
Site de Genolier :	Plt Sylvain Gigandet
Site de Bonmont :	Plt Nicolas Berlie

L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

### 7.2 Filière de formation

#### Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

#### Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

#### Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.

### 7.3 Spécificités 2021

Malgré des contraintes sanitaires plus ou moins présentes durant l'année, il en ressort que l'anticipation a permis l'organisation de quasiment 100% des exercices comme prévu :

- Aucun exercice annulé
- Quelques formations/séances d'information 100% à distance
- Plusieurs cours en petits groupes et sur une durée réduite

L'année 2021 nous aura permis de faire évoluer différents éléments vu que ces formations en petits groupes, sur une durée réduite et à des horaires variables, continuent à être organisées, tant en 2021 que sur les années à venir. Elles permettent de mieux amener certaines matières tout en impliquant les participants davantage et en s'adaptant aux disponibilités privées et professionnelles de chacun. Comme quoi, la situation de ces deux dernières années, aura aussi amené du positif.

Suite au report de la Quinquennale en 2022, les différents exercices prévus en mai et juin ont été remplacés par des exercices DPS et DAP.

### 7.4 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur 1	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	APR
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Grivel	Nyon	■	■			■
Cap. Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				

Le Lt Marco Baurdoux (St-Cergue / Nyon) et le Sgt Julien Crettaz (Nyon) ont effectué et réussi leur phase 2 de sélection pour le brevet fédéral d'instructeur.

Le Sgt Julien Crettaz participera au cours d'instructeur fédéral en 2022.

### 7.5 Ecole de formation 1 (EF1)

L'école de formation 1, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures, réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2021, 19 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du Lt Robin Baumgartner, aidé d'une quarantaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 577 heures de formation suivi en interne pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle (sans les heures des formateurs ni le cours cantonal FB01).

## 7.6 Formation par site

Site	DPS	DAP	Total
Nyon	5'359 h	1'042 h	6'401 h
Genolier	1'119 h	194 h	1'313 h
St-Cergue	764 h	333 h	1'097 h
Bonmont	-	550 h	550 h

**Total SDIS : 9'361 h**

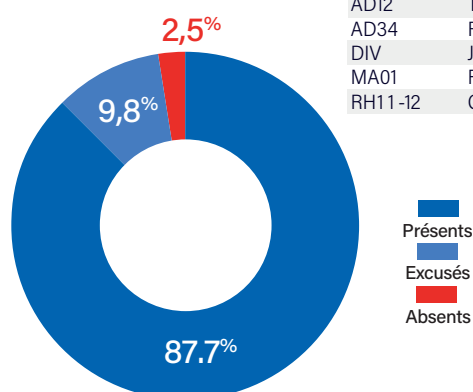


Se former,  
**transmettre**

## 7.7 Cours ECA 2021

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2021 s'élève à 387 jours.

Type de cours	Durée	Participants par site				Total		
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	Jours	
FB01	Formation de base	2 jours	10	6	3	3	22	44
EX01	Hydraulique de base	2 jours	5	4	5		14	28
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	4	2	1		7	7
EX04	Hydraulique planifengagement	1 jour	1		2		3	3
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour	2				2	2
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	2	1	1	1	5	10
TA12	Chef d'intervention	3 jours	1			2	3	9
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	2		1		3	9
SO01	Chefs de groupes	3 jours	5			2	7	21
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour	1		1	2	4	2
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	8	3	1	2	14	14
SN05	BLS / AED	0.5 jour	8	4	4		16	8
SN08	Formateurs secours routiers	1 jour	4				4	4
SN55	Recyclage BLS-AED	0.5 jour	7	14	9		30	15
SP03	Module fumée	0.5 jour	1	5			6	3
SP04	Module mousse	0.5 jour	1				1	0.5
SP07	Remorque mousse	1 jour	3				3	3
SP08	Préservation des preuves	1 jour	1		2		3	3
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	2	1			3	3
FR01	Formation permis C1	2 jours	3				3	6
FR02	Formateur de conduite	5 jours	1				1	5
FR03	Formateur conduite PL CFR	1 jour	4		1		5	5
EN01	Elements naturels	1 jour	1				1	1
PN03	Missions de base ABC	1 jour					0	0
PN10	Cours REGA	1 jour		1			1	1
AD35	PCA ProSDIS	1 jour	1				1	1
SA05	Formateur échelle, bases	2 jours					0	0
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour					0	0
SP02	Transmissions	1 jour	1				1	1
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	3				3	6
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour	5				5	5
SP17	Formation rail, parties 1-2 IFA	2 jours	5				5	10
SP18	Formation conduite route IFA	1 jour	2				2	2
SP24	Formation conduite rail IFA	1 jour	4				4	4
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	4				4	4
SP29	Répondants parkings souterrains	1 jour	2				2	2
SN03	Désincarcération base	2 jours	6				6	2
SN06	Désincarcération- Chef d'intervention	2 jours	3				3	6
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1 jour	8	1	1		10	10
PN04	Chimique de base	4 jours	5				5	20
PN05	Chimique chef d'intervention	4 jours					0	0
PN06	Formation barrages	1 jour	3				3	3
PR01	Protection respiratoire base 1	3 jours	4				4	12
PR02	Protection respiratoire base 2	3 jours	4	2	1		7	21
PR03	Protection respiratoire perfection.	1 jour	4	6	1		11	11
PR06	Chefs de piste	1 jour	2	1	1		4	4
FM01	Formateur maison de feu	2 jours					0	0
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jours			1		1	0.5
PR14	Formateur cantonal APR	4 jours	1				1	4
PR15	Préposé APR	2 jours	3	1	2		6	12
PR19	Recyclage préposé APR	1 jour	1		1		2	2
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour					0	0
AD34	Recyclage référents ProSDIS	1 jour	2				2	2
DIV	Journées DPS, commandant, divers	Variable	19	1	1		21	21
MA01	Formation managériale FVSP	2 jours	0				0	0
RH11 -12	Gestion de la relation	3 jours	1		1		2	6
<b>Total</b>			<b>170</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>13</b>	<b>273</b>	<b>387</b>



8.

Performance,  
**aptitude**

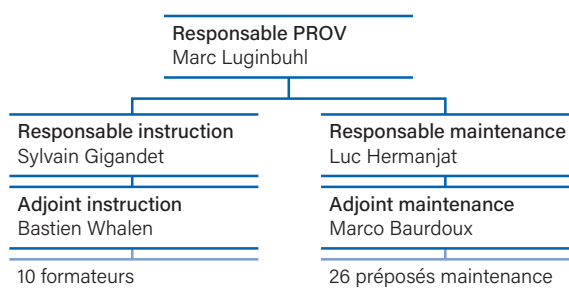


## 8.1 FONCTIONNEMENT de la protection respiratoire ouest vaudois



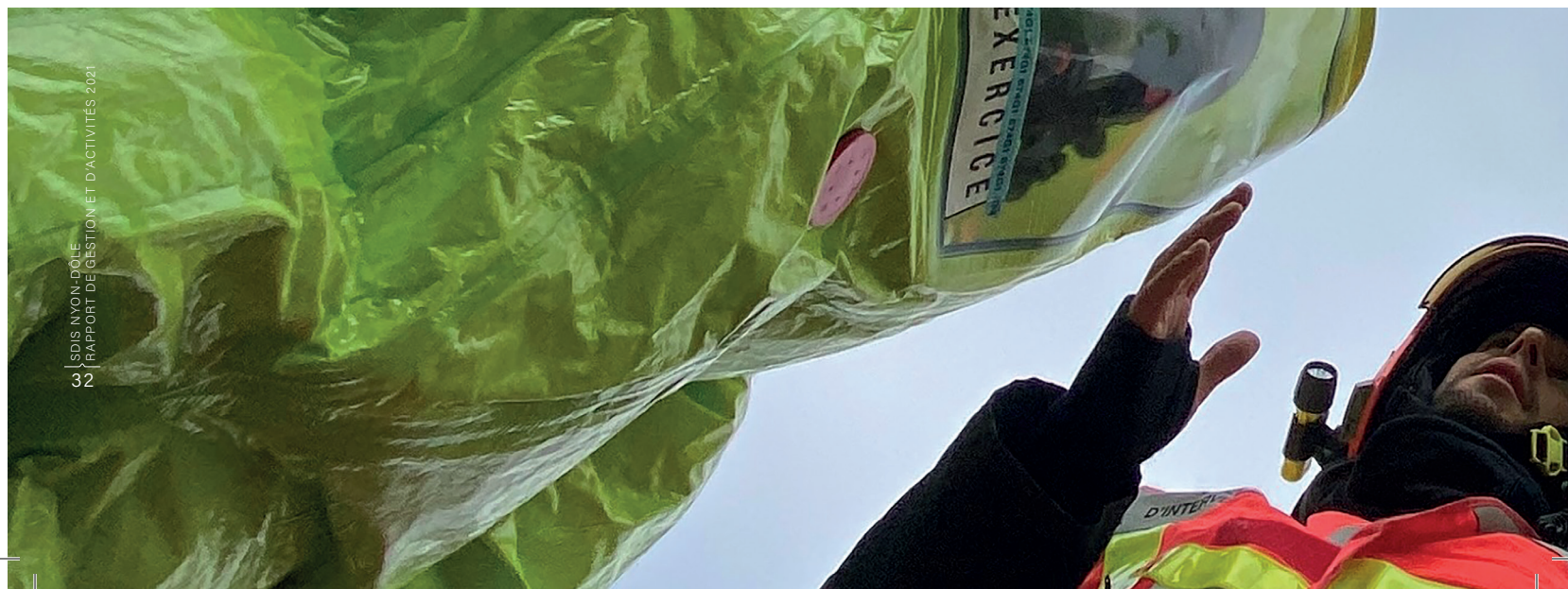
### 8.1.1 Organisation 2021

Composé de 126 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



### 8.1.2 Effectifs 2021

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	50 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	11 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	15 porteurs
SDIS Gland-Serine		28 porteurs
SDIS Terre-Sainte		22 porteurs
<b>TOTAL</b>		<b>126 porteurs</b>





## 8.2 FORMATION

### de la protection respiratoire ouest vaudois

#### 8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 2'255 heures.

Exercice E1 :	Pour la moitié de l'effectif, sur 5 soirées Travail dans la piste et application des techniques de recherche, sauvetage. Mise en place d'une zone APR et de la zone de décontamination
Exercice E2 :	Pour la moitié de l'effectif, sur 2 samedis Vélo à Nyon et piste de Nyon (1 <sup>er</sup> samedi) Piste d'entraînement cantonale RAMA, test physique sur vélo, 3 engins d'ergonomie (le 2 <sup>ème</sup> samedi)
Exercice physique :	Pour la moitié de l'effectif, sur deux soirs Test de performance 12 minutes, distance minimale imposée en fonction de l'âge du porteur et de son genre.
Exercice E3 :	Sur cinq soirs 3 thèmes : Décontamination individuelle, SSL/ARE, surveillance
Exercice E4 :	Sur cinq soirs 2 thèmes Caméra thermique, travail à lance
Exercice E6 :	Sur cinq soirs : Exercice à Givrins avec 2 postes : Caméra thermique et recherche, jeu de recherche (axé sur le thème du SSL / ARE)
Exercice SSLIA :	Pour la moitié de l'effectif un samedi Sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport. Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et mise en pratique des actions opérationnelles.
Exercice RAMA :	Pour la moitié de l'effectif, sur 2 samedis au Centre de formation de la RAMA à Montheron Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur divers feux. Des officiers non porteurs ont fonctionné comme CI
Recrue porteur :	7h de formations ont été données à 9 nouveaux porteurs. Cette formation est composée d'un test physique sous forme de course de 12 minutes, d'une soirée de présentation théorique, avec la mise en service et le repli de l'appareil. Ainsi que d'une soirée avec une marche d'accoutumance du port de l'appareil respiratoire et la piste d'entraînement

295 heures ont ainsi été nécessaires pour la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

## 8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 60 personnes ont suivi 108 jours de formation.

	Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01	Formation de base 1	3 jours	8	24
PR02	Formation de base 2	3 jours	10	30
PR03	Perfectionnement	1 jour	17	17
PR06	Chef de piste	1 jour	8	8
PR14	Formateur cantonal	4 jours	1	4
PR15	Préposé à l'entretien ARI	2 jours	10	20
PR19	Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	2	2
FM01	Formateur maison de feu	1 jour	2	2
FR02	Recyclage formateur maison de feu	0,5 jour	2	1

## 8.3 Contrôles médicaux

45 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

## 8.4 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 300 heures de la part des personnes chargées de l'assurer.

## 8.5 Piste et appartement APR

40 heures ont été nécessaires pour la modification, nettoyage de la piste d'entraînement APR et la zone appartement pour les séries d'exercices 2022 dans le but de la nouvelle structure de formation.

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

9.

# Organes d'intervention

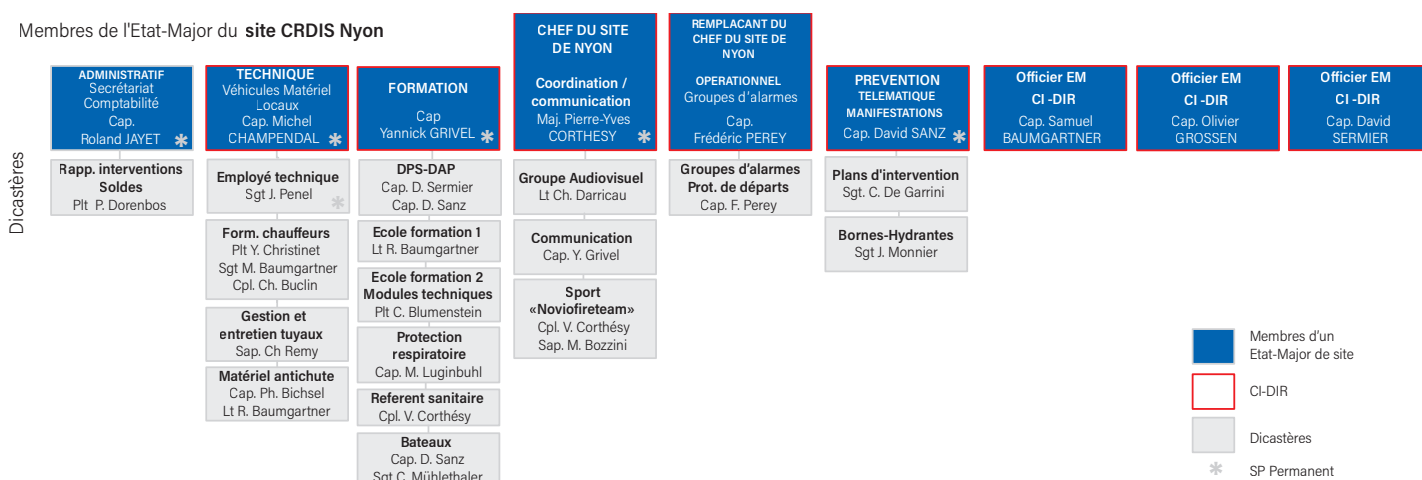
# 9. ORGANES D'INTERVENTION

## 9.1 Site de NYON

### 9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

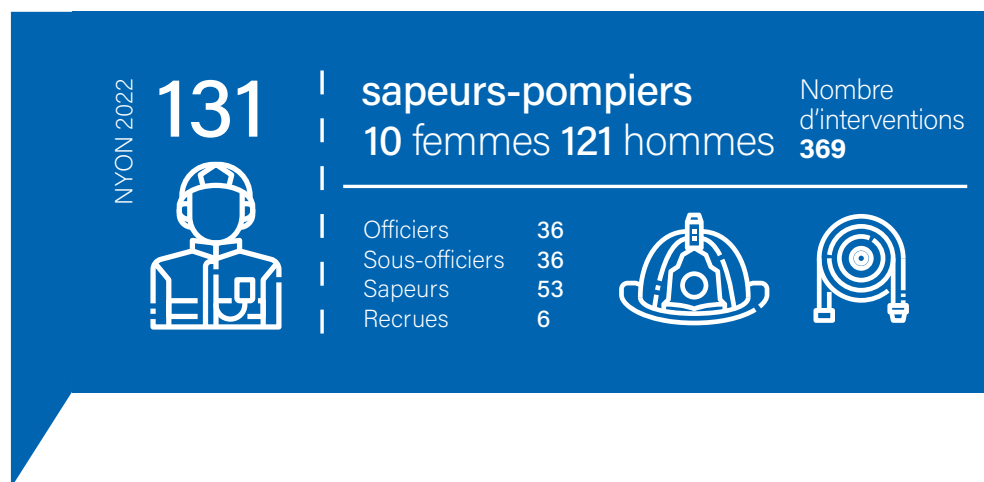
### 9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2022)



### 9.1.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 :	134
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 :	131

12 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 14 démissions durant l'année : principalement pour des raisons de déménagement dans une autre région, mais également pour embrasser une carrière professionnelle, par limite d'âge, ou par manque de motivation ou d'assiduité.



## 9.1.4 Exercices

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 8 exercices répartis en une quinzaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Le pompage et les obturateurs
- L'introduction et l'utilisation du nouveau VPC Z0 (ainsi que des modules complémentaires spécifiques pour les opérateurs)
- L'engagement des AO sur un feu d'appartement
- La désincarcération (fil rouge et bases)
- Les nœuds et les échelles
- L'introduction de la nouvelle remorque mousse
- La pose d'une ligne de vie
- Le sanitaire en collaboration avec Ambulances Service
- Les coussins de levage, l'étagage, les barrages éléments naturels, le Cobra et la motopompe
- L'engagement sur un feu de ferme

### Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui (DAP) a quant à lui pu effectuer des exercices avec les thèmes suivants :

- Les ascenseurs
- La motopompe
- Le MOEX
- La mise en place d'un bassin et le transport d'eau
- L'engagement lors d'inondations
- Le déploiement d'un TP et l'utilisation des lances
- Les joutes du DAP

Pour les membres du DAP effectuant des gardes de week-end, les deux modules techniques mis sur pied en 2021 ont traité du pionnier (véhicules à carburant alternatif, désincarcération sur le côté et sur le toit) et du transport d'eau, de la caméra thermique et l'introduction aux actions opérationnelles.

### Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une deuxième année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

### Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- La formation continue des officiers (visite et réflexion sur les tactiques d'interventions dans des parkings sous-terrain et la visite du nouveau bâtiment du GHOL) et des sous-officiers (rôle en tant que chefs de groupe sur divers interventions et le montage des barrages EN)
- La formation continue des chauffeurs (aspiration), des pilotes bateau (manœuvres diverses et remorque carburant) et autres spécialisations comme les porteurs de tenues lourdes. A noter 2 modules de formations spécifiques pour les nouveaux CI de la région.
- Les modules techniques pour les membres du site de Nyon participants aux gardes de week-end ont également été organisés afin d'avoir une filière de formation complète introduisant la matière de base sur 4 ans.
- Un nouvel exercice volontaire, sur un thème variable chaque année, a été introduit pour les personnes qui le souhaitent et ne se sentaient pas à l'aise : il s'agissait des outils de découpe en 2021.
- L'école de formation 1, composée des 3 SDIS ont suivi ensemble le programme de formation de base mis sur pied pour eux.
- A noter qu'un exercice a été mis sur pied pour les officiers de garde week-end, ainsi qu'un second pour les CI-DIR.

### EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 :

- **47** porteurs d'appareils respiratoires ;
- **35** porteurs de tenue lourde ABC ;
- **49** chauffeurs poids lourds ;
- **39** intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- **18** pilotes bateau ;
- **34** opérateurs VPC ;
- **6'401** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- **824** heures d'école de conduite.

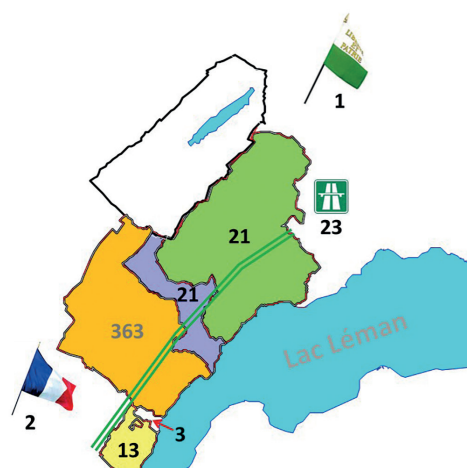
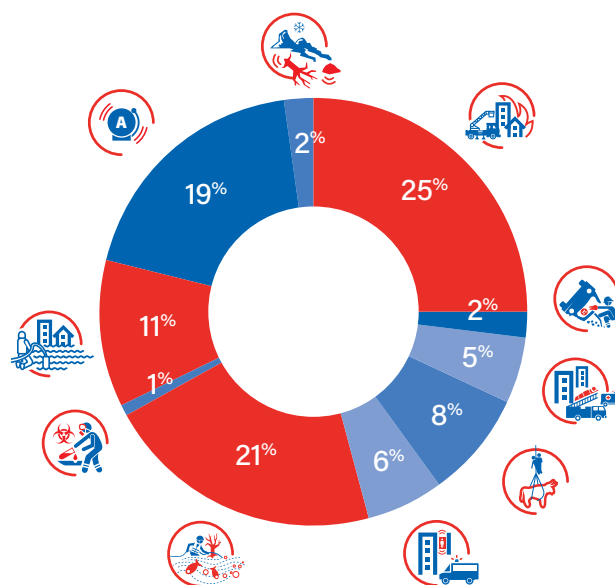
## 9.1.5 Manifestations

Manifestations communales et privées :  
L'intégralité du programme annuel  
ayant été annulé pour raison de pandémie.

## 9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2021 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 369 reprises, réparties comme suit :

Feux	90
Sauvetages	47
Désincarcérations	8
Inondations	40
Pollutions	75
Chimiques	3
Alarmes automatiques	55
Interventions diverses	40



Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	285
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	21
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	13
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	21
Sur l'autoroute	23
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2
Vaud (Yverdon)	1

### INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2021

- Feu de cheminée à Céligny le 17 janvier
- Feu clinique de Genolier le 18 février
- Feu de toiture bâtiment d'habitation à Nyon le 11 mars
- Pollution huile sur chantier à Trelex (150m<sup>3</sup>) le 15 mars
- Feu de comble bâtiment à Marchissy le 21 mars
- Feu de garage à Genolier le 7 mai
- Pollution suite à accident ravin route Blanche le 11 mai
- Pollution port de Nyon bateau coulé le 13 mai
- Feu 150 panneaux solaire toiture place d'arme Bière le 1er juin
- Feu d'un hangar agricole à La Rippe le 25 août
- Pollution dans le port de Rolle le 28 août
- Chimique, chlore à Dully le 16 septembre
- Feu d'un garage individuel avec marchandises chez GSK à Prangins le 25 septembre
- Feu d'appartement avec développement dans la cage d'escalier à Nyon le 11 octobre
- Feu de cuisine à Nyon au même moment
- Accident de poids lourds sur l'AR le 26 octobre
- Feu de cheminée à Crassier le 24 novembre



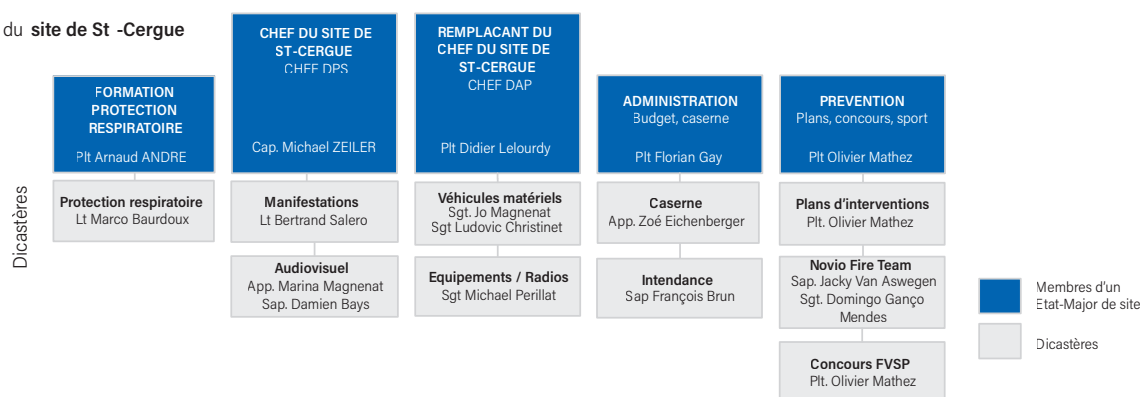
## 9.2 Site de ST-CERGUE

### 9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

### 9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

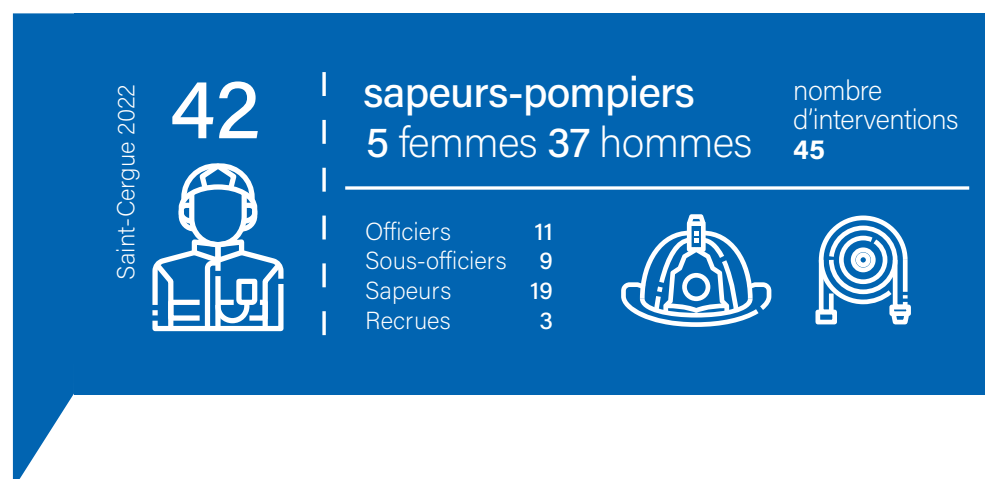
Membres de l'Etat-Major du **site de St -Cergue**



### 9.2.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 :	53
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 :	42

Nous avons eu 12 démissions et l'arrivée d'un sapeur formé du canton de Genève.





## 9.2.4 Exercices

### Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 5 exercices répartis en une dizaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Hydraulique (théorie sur les pertes de charge, calculs et planification de relais en vue d'un futur exercice de mise en application).
- Engagement TP et rappel des nœuds
- Introduction du Halligan et exercice d'intervention sur la Barillette ;
- Sanitaire, échelles et hydraulique (tuyaux), ainsi que le travail avec les cellules inondation ;
- Transport d'eau avec MP et berce Z173 de Nyon, inondations ;
- Engagement axé hydraulique (MP, TP, transport depuis 1<sup>ère</sup> BH).

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, de manière générale, ainsi que la connaissance du matériel.

### EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 :

- 14 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 14 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1'097 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 56 heures de conduite.

## 9.2.5 Manifestations

Reprise en douceur des manifestations.

### Manifestations communales :

1<sup>er</sup> aout à St-Cergue  
VTT La Barillette

### Prévention :

Évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier.  
Évacuation des écoles de St-Cergue et Arzier.  
Évacuation de l'UAPE de St-Cergue et Arzier.

## 9.2.6 Interventions et faits marquants

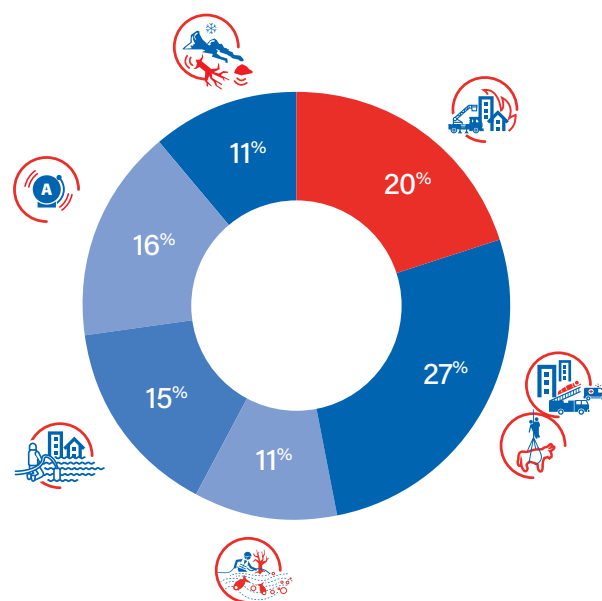
En 2021, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 45 reprises, réparties comme suit :

Feux	9
Sauvetages	12
Pollutions	5
Inondations	7
Alarmes automatiques	7
Interventions diverses	5

### Répartition géographique :

St-Cergue	22
Arzier - Le Muids	23

69 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 31% la nuit et 50% durant le week-end.





## INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2021

- Augmentation des interventions pour du sauvetage en engageant le quad.
- Une mère et sa fille de 10 ans dans l'incapacité de marcher qu'il a fallu rechercher entre deux chalets d'alpage alors que la nuit et la température tombait et que la personne ne pouvait plus être joignable par téléphone. Grâce à notre connaissance de la topographie et à nos véhicules nous n'avons pas eu recours à l'engagement de la REGA.

### Faits marquants :

Nous constatons une augmentation d'interventions par rapport à l'année dernière, une diminution des feux, mais une nette augmentation des assistances sanitaires et des alarmes automatiques.

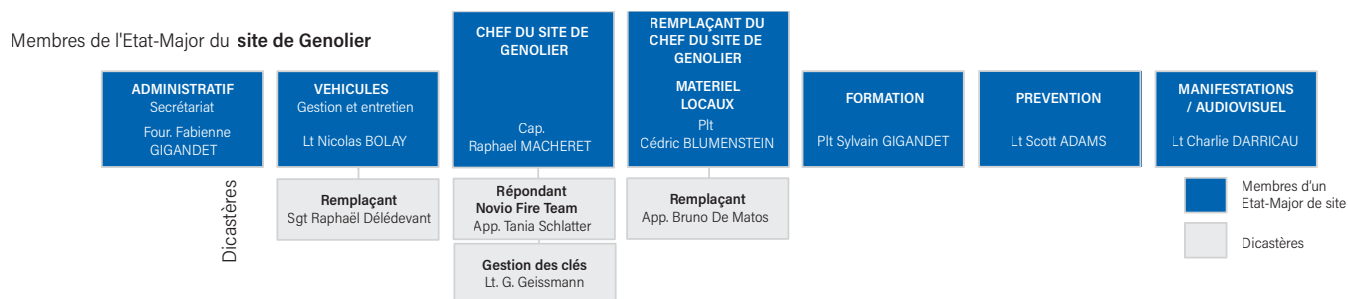


## 9.3 Site de GENOLIER

### 9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

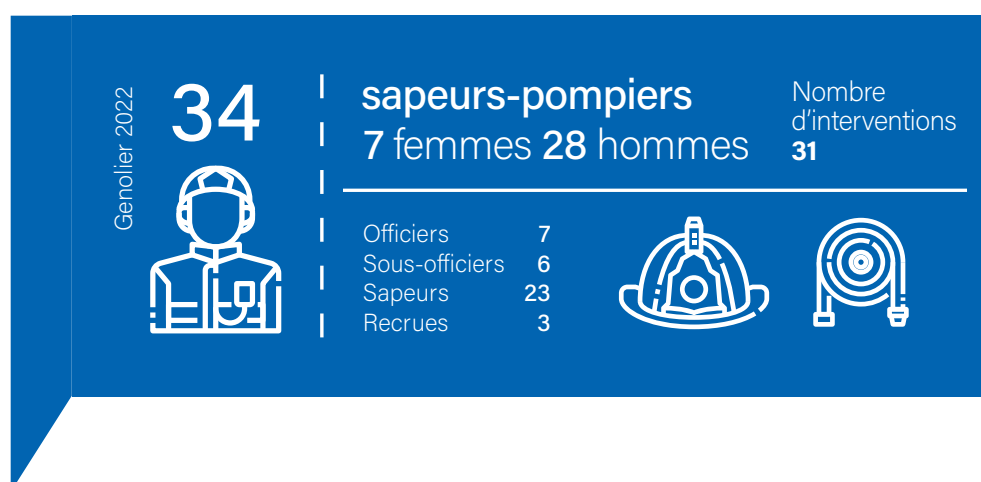
### 9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1<sup>er</sup> janvier 2022)



### 9.3.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 :	39
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 :	34

Nous avons relevé 8 démissions durant l'année pour raisons de manque de disponibilité ainsi que de déménagement et 2 départs à la retraite.



### 9.3.4 Exercices

#### Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du site se sont formés sur:

- L'hydraulique (transport d'eau, MP en aspiration et transformation de pression) ;
- Une théorie sur l'introduction du mode individuel ProSDIS ;
- Introduction des nouveaux trains d'alarme sur lesquels ils peuvent être mobilisés ;
- Anneaux cousus, nœuds, etc ;
- Caméra thermique, détecteur multigaz et outils divers liés à l'assistance
- Treuils, ascenseurs et tronçonneuse ;
- Joutes (transport d'eau, moyens de déploiement des conduites, petites pollutions et Batfan.

Ceci lors de 6 exercices répartis en plusieurs soirées et samedis.

#### Formation des cadres et chauffeurs :

Les cadres ont quant à eux travaillé

- le réseau d'eau de Givrins, calcul transport d'eau et moyens nécessaires ;
- mais aussi visite de locaux dont la Clinique de Genolier ;

Les chauffeurs légers et lourds ont suivi un test (Kahoot) sur la LCR pour qu'ils revoient des notions de base.

#### EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1ER JANVIER 2021 :

- **11** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **11** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **83** heures de conduite ;
- **1'313** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA).

### 9.3.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

#### Manifestations communales :

Nous avons été sollicités par les 3 communes afin de sécuriser les habituels feux de joie le 31 juillet à Trélex ainsi que le 1er août à Givrins et Genolier assurant également une présence auprès de la population.

#### Manifestations privées :

Nous avons été sollicités par la Fondation du Bois de Chênes durant le weekend du 21 et 22 mai lors de portes-ouvertes afin de sécuriser les invités cheminant le long de la route cantonale.

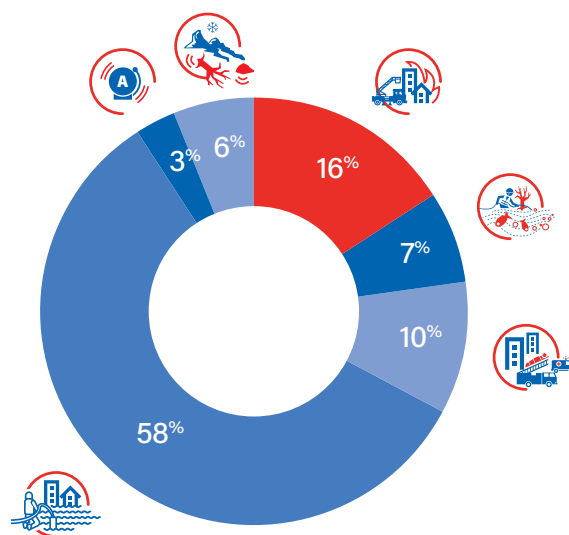
### 9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2021, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 31 reprises, réparties comme suit :

Feux	5
Sauvetages	2
Inondations	18
Alarmes automatiques	1
Pollutions	3
Interventions diverses	2

#### Répartition géographique :

Genolier	25
Givrins	0
Trélex	6



53 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 47% la nuit et 19% durant le week-end

---

## INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2021

- Les autres interventions marquantes durant l'année furent le sauvetage d'un chat dans une canalisation le 20 janvier.
- Un feu dans une salle de repos à la Clinique avec important dégagement de fumées dans les étages le 28 février.
- Une pollution d'environ 150 m<sup>3</sup> à Trélex sur le chantier du nouveau dépôt du NStCM pendant la nuit du 16 au 17 mars.
- Un feu dans un box à voiture à Genolier le 7 mai.
- Un feu dans une salle d'opération à la Clinique de Genolier le 11 mai.
- La fameuse nuit du 17 au 18 juin pour de nombreuses inondations simultanées (dont le total à quasiment quadruplé par rapport à 2020).

---

### Faits marquants :

Introduction du système de mobilisation « individuel » pour le site de Genolier (DPS & DAP).

2 améliorations constatées : Nous connaissons précisément l'état du personnel étant réellement « disponible » et donc mobilisable en tous temps dans le système. La deuxième amélioration que nous constatons vient du fait que les sapeurs DAP doivent également se signaler « disponible » et donc, sont également mobilisables. Auparavant, un sapeur DAP avait peu d'espoir d'être alarmé mis à part pour un engagement de longue durée ou des événements simultanés (suite orage). C'est ainsi une excellente motivation. 2021 fût l'année où l'ECA décida, depuis le 1<sup>er</sup> juin, d'assigner les missions de type accidents également aux DPS A. Ceci afin de garantir le maintien du standard de sécurité cantonal (Délai sur site à respecter / LSDIS 963.15.5, Art. 5).



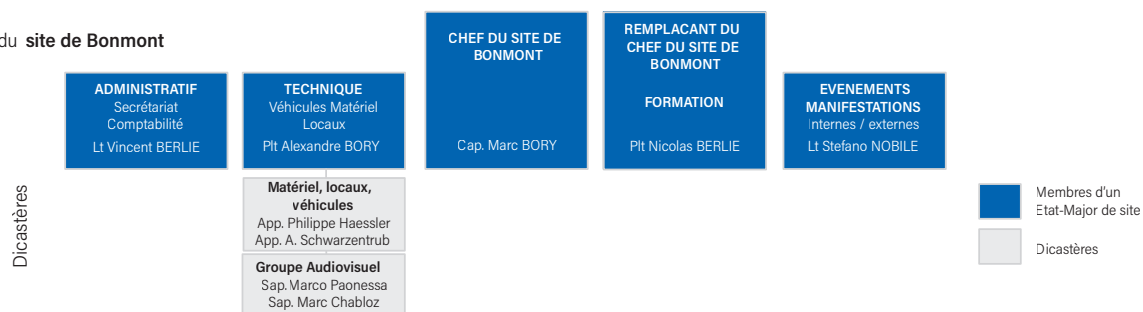
## 9.4 Site de BONMONT

### 9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserey, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

### 9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

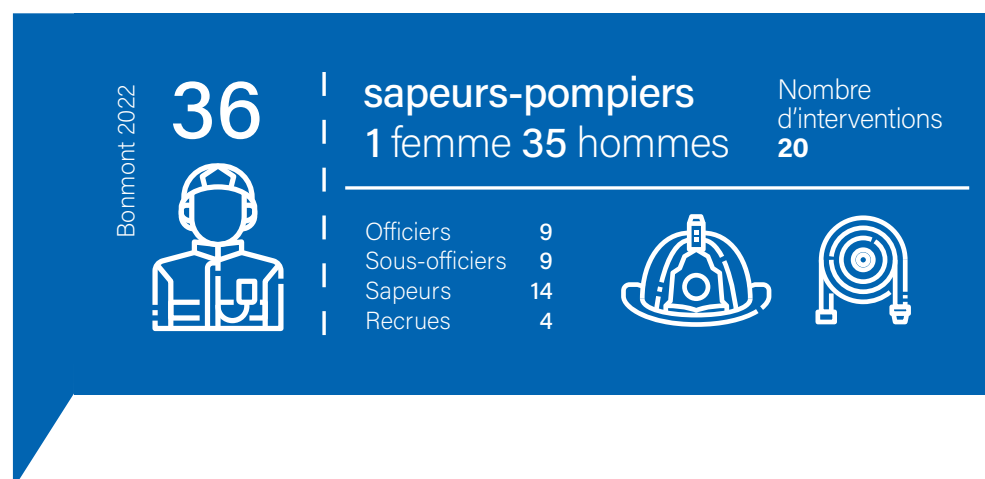
Membres de l'Etat-Major du site de Bonmont



### 9.4.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 :	36
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 :	36

Nous avons eu 10 démissions durant l'année et 2 arrivées depuis un autre SDIS.



## 9.4.4 Exercices

### Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de deux exercices. Les thèmes traités ont été :

- Sauvetage à l'échelle ;
- Transformation de pression à la MP ;
- Déploiement rationnel ;
- Conduite des véhicules.

### Formation des cadres :

Les officiers et les sous-officiers se sont formés sur la conduite d'intervention et un cours cadre s'est effectué à l'antenne de la Barillette pour la reconnaissance des lieux et des moyens de défense incendie à disposition.

### En termes de statistiques au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- **553** heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- **21** heures de conduite.

## 9.4.5 Manifestations

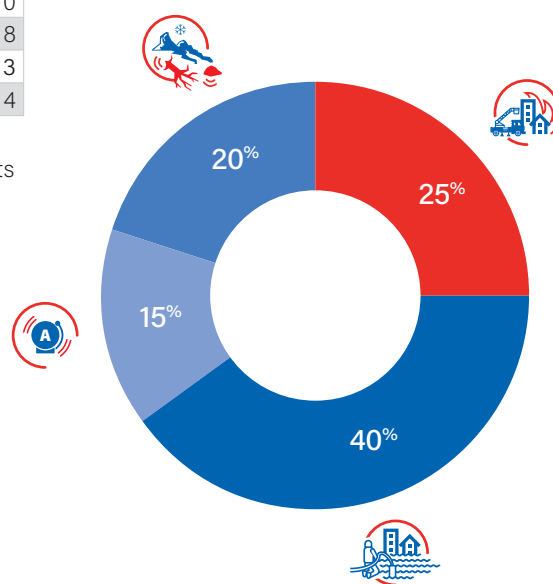
Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont se mettent en général à disposition des collectivités publiques pour des services de gardes ou de parcage. En 2021, en plus des gardes feu pour la fête nationale du 1er août, la course de VTT de la Barillette, le vide grenier à Chésereux et une manifestation privée ont nécessité un service de de parcage et de circulation, soit 71.5 heures.

## 9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2021, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 20 reprises, réparties comme suit :

Incendies	5
Sauvetage	0
Inondations	8
Alarmes automatiques	3
Divers	4

Les 20 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 214 heures.



---

## INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2021

---

- Feu de végétation (haie) le 8 avril à La Rippe
  - Feu d'un bâtiment agricole à La Rippe le 25 août.
- 

### Faits marquants :

Augmentation du nombre d'interventions, avec 8 cas de plus par rapport à l'année précédente.





## Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
APR	Appareil de Protection Respiratoire
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CI	Chef d'Intervention
CI-DIR	Chef d'Intervention de Direction
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EF1	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptéré
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

## Légendes des pictogrammes



Incendie



Assistance  
sanitaire



Désincarcération



Sauvetage  
animaux



Pollution



Ascenseur



Chimique



Divers



Inondation



Alarme  
automatique

## IMPRESSUM

Date : Avril 2022  
Editeur : SDIS Nyon-Dôle  
Photographies : Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle  
Impression : BSR Imprimeurs à Gland  
Graphisme : Fabrice Nassisi





SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



UNIS ET  
ENGAGÉS  
DANS  
LA MÊME  
**PASSION**

**SDIS**  
Nyon-Dôle 

[www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch)